

Les conseillers budgétaires... ...des yeux sur le terrain !

Journée
**Priorité assurance médicaments
entièrement publique :**
Adopter les meilleures pratiques
pour l'équité et les finances publiques



6 novembre 2014



union
des consommateurs

La force d'un réseau

Des problèmes d'accès aux médicaments
existent encore au Québec !

Sondage maison de 2005

Effectué dans le cadre de 209 consultations budgétaires, ce sondage révélait que 74% des répondants (ou un membre de leur famille) avaient eu, dans les 12 derniers mois, à emprunter pour se procurer un médicament prescrit.

- Et ce, même si le revenu familial de 45% d'entre eux provenait d'un salaire d'emploi à temps complet!

2009: Début de notre campagne d'appui

Deux raisons principales nous incitent à changer de régime :

- 1 : Des centaines de millions\$ pour les finances publiques
- 2 : Une plus grande équité quant à l'accès aux médicaments

Problèmes d'équité causés par une couverture très différente d'un régime à l'autre , par exemple, dans régimes privés:

- taxe de 9% sur les primes
- enfants ne bénéficient pas de la gratuité
- même montant de prime que le patron
- pharmacien peut charger entre 8\$ et 30\$ d'honoraires (8,44\$ pour assurés régime public)
- prix différents pour les mêmes médicaments (de 9% à 80% d'écart!!), etc.
- interruption de couverture et franchise à repayer en cas de changement d'emploi fréquent.

Quelques détails sur l'enquête 2014

- Analyse de 1954 dossiers de consultations budgétaires, dossiers ouverts entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014
- Dans 5 régions du Québec : Rive-Sud de Québec, Appalaches-Beauce-Etchemin, Montérégie-Est, Lanaudière, Est de Montréal

75 dossiers problématiques

- Dossiers problématiques = gens qui doivent couper ailleurs dans leur budget ou s'endetter pour se procurer leurs médicaments : 4%* du total des cas étudiés
- Moyenne des revenus pour ces cas = 1 488\$ par mois ou près de 18 000\$ par année (revenu familial net)
- Facture moyenne en médicaments = 134\$ par mois

* Bémol sur le 4% : serait davantage si on avait été en mesure de détailler les dettes sur cartes de crédit.

75 dossiers problématiques

- Pour 76% d'entre eux: la facture en médicaments accapare de 5 % à 10 % des revenus
- Pour 19 % d'entre eux: la facture en médicaments accapare de 11 % à 20 % des revenus
- Enfin, dans 5 % des cas problématiques, c'est 21 % à 30 % des revenus qui sont consacrés à acheter des médicaments

Qui est touché par ces problèmes d'accès aux médicaments ?

Principalement les petits salariés

- - Parce que dans le régime public, la prime maximale est très vite atteinte. En effet, à partir de 22 000\$ de revenu, tout le monde paie la prime maximale de 611\$ (2014).
- - Dans les régimes privés, c'est pire, car les primes sont fixées non pas en fonction du revenu mais selon l'état de santé des employés d'un même bureau. Ainsi si un collègue est malade, cela fait monter les primes de tous les collègues – gros impact pour gens à faible revenu

Pour qui ces problèmes d'accès aux médicaments ?

L'exemple de la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC):

- Primes d'assurance maladie qui augmentent de 38 % par an alors qu'autour de 80 % de cette hausse est liée à la prime d'assurance médicaments...
- LA SARTEC a déclaré dans un communiqué de 2008: « s'assurer est devenu carrément trop onéreux (...) Pour un revenu de 30 000 \$, un auteur inscrit au volet familial devait consacrer, en 2007, 3 110 \$ à ses assurances collectives. De ce montant, 2328 \$ (près de 8 % de son revenu brut) pour sa seule prime d'assurance-maladie (médicaments), soit plus du double qu'au régime public».

L'ampleur du problème d'accès

Union des consommateurs = 4% des gens venus nous rencontrer en 2013-2014 ont des problèmes à se procurer leurs médicaments. Cohérent avec les autres données existantes:

- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes: 7% des adultes québécois déclarent ne pas suivre leurs prescriptions pour une raison de coût.
- Données sociales du Québec, édition 2009 : c'est au Québec que les dépenses des ménages en soins de santé sont les plus élevées, parmi les provinces canadiennes. Soins de santé au Qc = 18% de plus qu'en Ontario
- L'exemple de Jeunesse au soleil : 1 demande par jour pour une aide d'urgence afin de payer la franchise d'assurance médicaments

Les conséquences concrètes: ce qu'on a vu dans nos bureaux

Des gens qui :

- coupent dans les dépenses courantes (ex. épicerie)
- cessent de prendre leurs médicaments
- coupent leurs pilules en deux pour que ça dure plus longtemps
- empruntent et s'endettent auprès de proches ou même, chez leur pharmacien
- mettent en péril leur santé
- décident avec leurs collègues d'abandonner leurs assurances collectives

En conclusion

Le régime actuel a amélioré grandement la situation mais il cause encore des iniquités dans l'accès aux médicaments, comme en témoigne la situation de certains ménages québécois !